

HEAL



Organizations for Health Action

Mémoire en prévision du prochain budget fédéral

Août 2023

Recommandations

1. Que le gouvernement fédéral finance et mène l'instauration d'un plan national de ressources humaines en santé. Ce plan, régionalisé et fondé sur des données probantes, doit viser à satisfaire les besoins des Canadiennes et Canadiens tout en soutenant nos travailleuses et travailleurs de la santé.
2. Que le gouvernement fédéral inscrive officiellement la parité en matière de santé mentale dans la législation et collabore avec tous les paliers de gouvernement pour financer des services de santé mentale durables et fondés sur des données probantes, afin de répondre à la demande croissante d'accès aux soins en temps utile.
3. Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec tous les niveaux de gouvernement, augmente les investissements dans les soins communautaires, à domicile et en établissement pour nos aînés canadiens. Ces investissements doivent permettre de répondre aux besoins personnels et d'offrir un choix dans la prestation de services au bon moment, au bon endroit et par le bon fournisseur.

Introduction

Le système de santé canadien est porteur de valeurs fondamentales telles que l'universalité et l'équité. Or, ce système a été mis à rude épreuve au fil des ans. La pandémie de COVID-19 a encore exacerbé les lacunes et les insuffisances, exposant des vulnérabilités qui requièrent des correctifs de toute urgence. Il est crucial de tirer les leçons de ces difficultés et d'investir résolument dans les réformes voulues pour assurer le succès et la résilience de notre système de soins. S'impose aussi la collaboration entre tous les niveaux de gouvernement pour garantir que nos systèmes de santé bénéficient d'un soutien adéquat.

L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) signale de profondes inégalités en matière de santé au détriment de plusieurs groupes, notamment les peuples autochtones, les minorités sexuelles et raciales, les immigrants et les personnes ayant des limitations fonctionnelles.¹ Il est impératif de s'attaquer à ces disparités et de veiller à ce que la prévention et le traitement soient accessibles aux communautés mal desservies comme aux autres. Des mesures de soutien et d'incitation doivent être prises pour donner la priorité à la prestation de services de santé dans ces communautés, afin de relever les défis particuliers auxquels elles sont confrontées et d'œuvrer à la réalisation de l'équité en matière de santé.

Il est devenu évident que le système de santé que nous avons mis en place il y a plusieurs décennies ne peut plus fournir les services dont nous avons besoin aujourd'hui. Un financement accru, un esprit d'innovation et une réforme systémique sont tous nécessaires pour garantir que les besoins de santé des Canadiens sont satisfaits de façon pérenne. Le présent document vise à présenter des recommandations clés qui, si elles sont mises en œuvre, amélioreront l'accessibilité, la qualité et la viabilité des services de santé pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Le gouvernement peut soutenir la santé en appliquant les recommandations énumérées dans les prochaines pages du présent mémoire.

¹ <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/science-research-data/key-health-inequalities-canada-national-portrait-executive-summary.html>

Remédier à la pénurie de ressources humaines en santé au Canada

La pénurie de personnel au sein du système de santé canadien est devenue une question urgente à laquelle sont confrontés chaque province et territoire, et aucun membre du Parlement n'est épargné par la crise des soins de santé dans sa circonscription respective.² Afin de répondre efficacement à l'évolution des besoins en soins de santé des diverses communautés du Canada, il est impératif d'établir un plan national de ressources humaines en santé.

Le plan national proposé souligne l'importance d'éclairer les décisions par des données probantes et de rendre compte des résultats. Armés de données précises et complètes, les décideurs peuvent agir judicieusement pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et suivre l'évolution des besoins. Cette approche fondée sur les données implique la collecte et l'analyse d'informations sur la démographie, la répartition et les compétences afin de déployer stratégiquement les professionnels là où ils sont le plus nécessaires. Les mécanismes de responsabilisation garantissent que les ressources sont utilisées efficacement et que l'amélioration est gérée, contrôlée, mesurée et communiquée, tant du côté de l'accès aux soins que du côté des résultats. Ces mécanismes favorisent la transparence, la confiance et la flexibilité, encourageant ainsi un système de soins de santé plus réactif et plus équitable.

La stratégie de recrutement et de fidélisation est l'une des composantes d'un plan de ressources humaines dans le secteur de la santé. Offrir des possibilités d'avancements, de développement professionnel et de mentorat peut s'avérer très attractif pour les professionnels de la santé. Un sain climat de travail peut procurer plus de satisfaction professionnelle et lui donner l'envie de rester. Tels sont les fruits d'un climat de travail qui privilégie l'équilibre travail-loisirs, récompense les réussites, rapporte des avantages, multiplie les incitations (tels que des régimes d'assurance complémentaire ou de retraite) et favorise une culture de la collaboration.

Il est essentiel, pour la viabilité à long terme du système, de donner la priorité aux initiatives de bien-être visant à lutter contre les traumatismes et l'épuisement professionnel chez les travailleurs de la santé. Les professionnels de la santé ont travaillé sans relâche en première ligne, en particulier pendant la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une augmentation des niveaux d'épuisement et des problèmes de santé mentale. Si l'employeur met en œuvre des programmes de bien-être complets, offre un soutien moral et fait régner l'esprit d'équipe, les professionnels de la santé seront mieux équipés pour prodiguer des soins de qualité tout en préservant leur propre bien-être.

Recommandation

1. Que le gouvernement fédéral finance et mène l'instauration d'un plan national de ressources humaines en santé. Ce plan, régionalisé et fondé sur des données probantes, doit viser à satisfaire les besoins des Canadiennes et Canadiens tout en soutenant nos travailleuses et travailleurs de la santé.

² <https://www.ctvnews.ca/health/coronavirus/nurses-are-burning-out-from-the-covid-19-pandemic-but-supports-can-help>.

Investir dans la parité en matière de santé mentale

La pandémie de COVID-19 a frappé de plein fouet la santé mentale des Canadiens, et son impact perdure. Déjà préoccupants avant cette crise, les problèmes de santé mentale n'ont fait que croître, mettant les systèmes de santé à rude épreuve dans leur quête de fournir des services adéquats. Traiter ces maux aurait pu sauver des vies avant même la pandémie, et pourrait encore en épargner si l'approche était la bonne. Statistique Canada, dans son enquête révélatrice sur le COVID-19 et la santé mentale, met en lumière une triste réalité : un Canadien sur quatre affiche des symptômes de dépression, d'anxiété ou de syndrome post-traumatique, contre un sur cinq auparavant.³ Une enquête réalisée par l'institut Angus Reid pour la CBC a montré que 54 % des Canadiens ont déclaré que leur santé mentale s'était détériorée au cours des deux dernières années de la pandémie.⁴

La détresse mentale qui sévit au sein de la population canadienne sonne comme un tocsin. Elle rappelle avec force que le gouvernement fédéral ne peut relâcher son soutien aux services de santé mentale à travers le pays. Les séquelles à long terme de la pandémie sur la santé mentale, particulièrement marquées chez les Canadiens aux prises avec de graves déficiences, qu'elles soient physiques, mentales, intellectuelles, cognitives ou sensorielles, dessinent un tableau inquiétant. Ces personnes ont subi la crise de manière disproportionnée. Ainsi, le gouvernement se doit de placer ces préoccupations au sommet de ses priorités et de s'assurer que l'aide en matière de santé mentale ne soit pas une promesse vaine, mais une réalité accessible à tous.

Le Canada, en ce moment, ne traite pas à égalité les soins de santé mentale et physique dans son système de financement. Le transfert canadien en matière de santé mentale, attendu depuis des lustres, demeure un rêve insaisissable. Cette situation, profondément décevante, fait écho au fait qu'une grande partie des soins de santé mentale est assurée au cœur des communautés par des intervenants dont les services échappent aux filets des régimes de santé publique. La réponse à la crise actuelle de la santé mentale, ainsi que le soutien durable aux Canadiens, implique une transformation radicale. Les gouvernements doivent migrer d'un système centré sur les prestataires à un modèle orienté vers les patients et les services.

Une vision intégrée s'impose pour embrasser la complexité des liens entre santé mentale et bien-être physique. Le tournant vers des systèmes de santé mentale orientés vers les patients et les services invite à une réflexion profonde sur l'organisation des soins. Assurer une prise en charge exhaustive devient alors une priorité. Cette évolution nécessite un travail concerté pour ouvrir l'accès à une palette variée de services en santé mentale : intervention précoce, assistance en cas de crise, conseil, thérapie, traitements spécialisés. Une dynamique ambitieuse qui prendrait corps dans un texte législatif inédit, venant compléter la *Loi sur la santé du Canada*.

Recommandation

2. Que le gouvernement fédéral inscrive officiellement la parité en matière de santé mentale dans la législation et collabore avec tous les paliers de gouvernement pour financer des services de santé mentale durables et fondés sur des données probantes, afin de répondre à la demande croissante d'accès aux soins en temps utile.

³ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210927/dq210927a-eng.htm>

⁴ <https://www.cbc.ca/news/health/canada-mental-health-crisis-covid-19-pandemic-1.6382378>

Soutenir les soins aux personnes âgées

La pandémie de COVID-19 a touché en plein cœur nos aînés canadiens. Ce chapitre pénible souligne avec force la nécessité d'armer les professionnels de la santé d'une formation solide. Ils pourront ainsi offrir à nos aînés des soins plus précoces, plus efficaces, et empreints d'une compassion renouvelée.

Selon l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), la COVID-19 a frappé sans merci les maisons de retraite et les centres de soins de longue durée. Leurs résidents ont vu leurs soins médicaux se détériorer, leurs contacts avec les proches se raréfier, et leur taux de mortalité s'aggraver.⁵ L'Institut du vieillissement (IV) du Canada a indiqué que 90 % des personnes ayant succombé à la COVID-19 étaient des personnes âgées.⁶ « Ce constat amer a jeté une lumière crue sur la faible dépense du Canada en matière de soins de longue durée à domicile, bien en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE. L'insuffisance de ces dépenses et du financement consacré à ces établissements a fait grimper le taux de mortalité dans ces établissements », a déclaré le Dr Samir Sinha, directeur de la recherche sur les politiques de santé à l'IV.

La pandémie a mis en lumière l'importance cruciale des soins à domicile et des services communautaires pour la sécurité des aînés au Canada. En transférant les patients cliniquement stables vers un environnement de soins plus sûr, comme leur propre demeure avec l'accompagnement nécessaire, les hôpitaux peuvent alléger leur fardeau. Les aînés peuvent ainsi prolonger leur séjour chez eux, et la pression sur les ressources hospitalières s'atténue. Cette démarche ouvre des alternatives et soulage les établissements de soins de longue durée, si sollicités pour les personnes âgées fragiles et les populations vulnérables, frappées durement par la COVID-19 et d'autres virus.

Les services de soins à domicile et de proximité révolutionnent la prise en charge des aînés. Ils introduisent des soins sur mesure, orientés vers l'individu, respectant ses préférences et ses besoins, dans le nid douillet de sa demeure. L'autonomie, l'indépendance et une meilleure qualité de vie se dessinent grâce à ces méthodes, répondant aux exigences spécifiques des personnes âgées en matière de santé. En mettant l'accent sur ces soins de proximité, nous tissons un système de santé plus en phase avec les demandes changeantes de notre population grisonnante, et cultivons leur bien-être, leur sécurité, ainsi qu'un sentiment renforcé d'appartenance à leur communauté.

Recommandation

3. Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec tous les niveaux de gouvernement, augmente les investissements dans les soins communautaires, à domicile et en établissement pour nos aînés canadiens. Ces investissements doivent permettre de répondre aux besoins personnels et d'offrir un choix dans la prestation de services au bon moment, au bon endroit et par le bon fournisseur.

⁵ <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/impact-covid-19-long-term-care-canada-first-6-months-report-en.pdf>

⁶ <https://www.nia-ryerson.ca/2022-news/2022/3/30/cbc-news-a-closer-look-second-anniversary-of-the-global-covid-19-pandemic>

Profil du GIAS

Le GIAS, ou Groupe d'intervention action santé, tisse une solide alliance entre plus d'une quarantaine d'organismes tous voués à l'amélioration de la santé des Canadiens grâce à des soins de qualité. Dans nos rangs, des associations professionnelles réglementées et des organisations charitables déploient une gamme variée de services à travers tout le Canada. Une découverte plus approfondie vous attend sur le site www.healthaction.ca.